

BULLETIN MUNICIPAL DE KERFOURN

JUIN 2011

INFO
PRATIQUES
www.kerfourn.fr

Secrétariat de la Mairie

Téléphone : 02 97 38 36 03

Lundi Fermé Fermé

Mardi 8h30 – 12h Fermé

Mercredi 8h30 – 12h 14h – 18h

Jeudi 8h30 – 12h 14h – 18h

Vendredi 8h30 – 12h Fermé

Samedi 8h30 – 12h 14h – 16h

Café "Chez Marie Jo"

Téléphone : 02 97 38 36 20

Bar -Tabac - résultats sportifs

journaux - Café Merlus (Lorient)

Lundi 7h30 – 14h 16h – 21h

Mardi Fermé Fermé

Mercredi 7h30 – 14h 16h – 21h

Jeudi 7h30 – 14h 16h – 21h

Vendredi 7h30 – 14h 16h – 1h

Samedi 8h – 14h 16h – 1h

Dimanche 9h – 14h 16h – 1h

Horaires Médiathèque

Période scolaire

Mardi Ecole 13h30 – 16h30

Mercredi 9h – 12h et 14h – 18h

Vendredi Ecole 10h – 12h

Boulangerie

Téléphone : 02 97 38 19 75

Lundi Fermé

Tous les jours

7h à 14h et 16h à 19h30

Dimanche 7h à 13h

Crêperie « l'hirondelle »

Téléphone : 02 97 38 24 86

Lundi 7h – 15h 18h – 20h

Mardi 7h – 15h 18h – 22h

Mercredi 7h – 15h Fermé

Jeudi 7h – 15h 17h30 – 22h

Vendredi 7h – 15h 17h30 – 23h

Samedi 8h – 15h 18h – 23h

Dimanche Fermé 18h – 23h

Sur réservation : Le Couscous 1^{er}

et 3^{eme} samedi du mois,

Paella 2^{eme} samedi du mois

Déchetterie Gueltas

Téléphone : 02 97 51 51 64

Lundi et jeudi

10h - 12h et 14h – 18h

samedi 10h - 13h et 14h - 18h

Déchetterie Noyal Pontivy

Lundi 10h à 11h30 et 14h à 19h

Mercredi, jeudi, vendredi 14h à 19h

Samedi 10h à 11h30 et 14h à 18h

Halte Garderie Municipale

Téléphone : 02 97 38 36 03

Lundi, mardi, jeudi, vendredi

Matin : 7h à 8h45

Soir : 16h15 à 18h30

Chers concitoyens

Notre météo est paradoxale actuellement avec une fraîcheur certaine et une sécheresse atténuée par les ondées que nous avons depuis quelques jours.

Dimanche, nous avons officiellement inauguré le stade Joseph Jéhanno. Malgré la pluie, nous étions nombreux à accompagner Joseph à découvrir la plaque portant son nom, sa famille, ses amis du football, ses amis, la municipalité. L'introduction de mon discours reflète mon sentiment profond. (ce discours est comme habituellement consultable sur le site de la commune www.kerfourn.fr). « Dans un mandat, nous avons quelquefois l'opportunité de remercier des personnes qui consacrent du temps aux autres. Des personnes de notre entourage, de notre quotidien qui dans les moments de vie que nous partageons avec eux peuvent servir de référence, qui sans nous en rendre compte nous servent de modèle, ces personnes qui dans leur pratique, dans leur approche méritent notre plus grand respect ». Les 60 ans de la Garde Saint Eloi ont été l'occasion de réunir beaucoup de dirigeants, de bénévoles et de joueurs de l'abbé Fiault dans les années 50 aux dernières recrues en 2011. Pour préparer l'avenir, il est bon de penser au passé et aux personnes disparues et qui aimaient tant le foot : Marceline, Jean Claude, Joseph, mon père, André, Mathurin... Le club peut être fier et satisfait d'avoir proposé aux participants une agréable fin de semaine empreinte de beaucoup de chaleur humaine. Les chansons des troisièmes mi-temps ont toutes été passées en revue pour le bonheur des différentes générations. Nos amis de Vitry ont été sensibles à l'accueil des bretons.

La date de la dernière réunion du conseil, le 17 juin, était imposée par le législateur pour déterminer les délégués titulaires pour les élections des sénateurs du 25 septembre. Pour la commune, les trois personnes élues sont Anne Marie Kerdal, Isabelle Cheveau et Joël Marivain. Le mois de juin est le mois des rapports annuels du maire sur l'assainissement non collectif, collectif, l'eau potable et les déchets. Ces rapports sont consultables en mairie pour les personnes intéressées. Une copie par courriel peut aussi être demandée.

Nous avons validé la vente de deux terrains appartenant à la commune. Le nombre de permis de construire en 2011 est maintenant de 5. Cette situation nous amène à réfléchir à l'évolution du foncier sur la commune. Une réunion du conseil municipal spécifique sur l'aménagement du centre bourg sous la houlette du CAUE (conseil d'architecture départemental) est organisée le 6 juillet à 20 heures. Pour économiser des terres agricoles, nous devons densifier le centre bourg. Heureusement, nous avons des possibilités à explorer. La municipalité estime important de faire partager ce diagnostic à l'ensemble de la population. Nous invitons les kerfournois à assister à cette réunion de restitution de l'étude commandée en janvier 2011.

Nous avons reçu en début de semaine la notification du tribunal de Rennes sur la requête de l'association de Défense du Patrimoine de Bieuzy. Le tribunal a rejeté les arguments avancés par l'association. Le permis de construire des trois éoliennes est donc considéré actuellement valable. Un choix sera effectué sur l'éventuelle participation de la commune à l'appel de l'association lors de notre prochaine réunion. Là aussi, les kerfournois ont la parole pour faire-part de leur doléance à la commune. L'absence de réclamation sera pour nous un des éléments de notre réflexion sur notre implication dans cette procédure.

Comme convenu le 4 mai, un détail de l'action de la municipalité a été présenté au conseil municipal sur la verrue communale : l'Eurkel. Pour compléter l'information, vous trouverez un détail chronologique dans ce bulletin. Pour finir la mise en place du columbarium est prévue en septembre, la commande a été passée en juin.

Bien à vous

Joël Marivain

Maire de Kerfourn

Informations générales

Naissances

Mailys LE CLEZIO née à Pontivy le 4 mai 2011

Coralie GUILLORY-PERRIGAUD née à Pontivy le 19 mai 2011

Léonie LONDEIX née à Chambray-Lès-Tours le 24 mai 2011

Décès

Francine LE SANT à Guéméné-sur-Scorff le 13 mai 2011

Anne Marie ALLIO née Le Sant le 13 juin 2011

Mention de décès

Guillermic Bernard 23 mai 2011

Cecile Le Fraillec épouse Le Strat le 7 juin 2011

Marie Cadoux épouse Lassale le 7 juin 2011

Mauricette Réminiac épouse Cobigo le 12 juin 2011

Even Jeanne épouse Olivo puis épouse Pin le 19 juin 2011

MIL TAMM

Le spectacle s'invite chez vous pour vous présenter le 7 octobre 2011 à 20h00 à la salle polyvalente de Kerfourn une pièce de théâtre « Bynocchio de Mergerac » de Bouffou Théâtre;

Cette pièce est ouverte à tout public dès 4 ans. Pour plus d'informations, des livrets sont à votre disposition à la mairie (listes des spectacles sur de nombreuses communes, tarifs, dates, horaires,...).

Pour la réalisation de cet événement à Kerfourn, nous recherchons des bénévoles, pour transformer la salle en un théâtre accueillant. Deux techniciens du pays de Pontivy seront présents pour nous guider et nous aider dans cette opération divertissante dès 8h00, le vendredi 7 octobre, jusqu'au tombé de rideau final (la restauration des bénévoles sera offerte par mil tamm).

La Mairie de Kerfourn et Profession Sport 56 te proposent

« Vacances Multisports 56 »

Pour les enfants de 6 à 13 ans

Tarif = 6,80 euros / 1/2 journée

Planning d'activité KERFOURN été 2011

| | |
|---------------------|---------------------------------------|
| Lundi 04 Juillet | - STAGE TIR A L'ARC - FLAG-RUGBY |
| Mardi 05 Juillet | - STAGE TIR A L'ARC - BASE-BALL |
| Mercredi 06 Juillet | - STAGE TIR A L'ARC - ULTIMATE |
| Jeudi 07 Juillet | - STAGE TIR A L'ARC - TCHOUCK-BALL |
| Vendredi 08 Juillet | - STAGE TIR A L'ARC - FOOTBALL |
| Lundi 18 Juillet | - FOOTBALL - FLAG-RUGBY |
| Mardi 19 Juillet | - TCHOUCK-BALL - BASE-BALL |
| Mercredi 20 Juillet | - COURSE D'ORIENTATION |
| Jeudi 21 Juillet | - RANDONNEE VTT |
| Vendredi 22 Juillet | - OLYMPIADES |

Renseignements et Inscriptions

Mairie de Kerfourn

courriel : sport@kerfourn.fr

02 97 38 36 03

Irek Becker, éducateur sportif de Profession Sport 56

06 43 44 91 23

CLUB DE L'AGE D'OR

Les activités du club vont cesser pendant les mois de juillet et août mais les amateurs des jeux de boules pourront continuer à se retrouver les mercredis et samedis après-midi.

CUISINE SAUVAGE

Devinette espagnole

« Avec mon visage incarnat, mes yeux noirs et ma veste verte, je rends les champs joyeux. »

Qui suis-je? ????????

- Le coquelicot, poète des champs- *papaver rhoeas.*».

Malheureusement, à cause des herbicides, cette fleur, tout comme son compagnon le bleuet, ne se rencontre plus guère dans nos campagnes et sa corolle écarlate n'illumine plus nos champs de céréales.

Toute la plante, cueillie dans des endroits préservés, est comestible: les feuilles en rosettes sont consommées comme légumes verts, les fleurs entrent dans la composition de desserts ou de boissons et les graines parfument pâtisseries et pains.

Mousse de coquelicot:

Il vous faut: ¾ litre de pétales de fleurs - 2 grands verres de lait - 3 feuilles de gélatine - 100 g de sucre dont un sachet de sucre vanillé - 1 c. à soupe de maïzena - 2 œufs - 15 cl de crème fraîche.

Faire infuser ½ heure les pétales dans le lait bouillant. Filtrer.

Faire ramollir la gélatine dans 1 bol d'eau froide.

Séparer les blancs des jaunes. Mélanger la maïzena avec les jaunes. Y ajouter l'infusion, le sucre et faire épaissir sur feu doux (comme pour une crème anglaise).

Hors du feu, ajouter la gélatine égouttée.

Laisser tiédir et y ajouter les blancs d'œufs montés en neige et la crème en chantilly.

Mettre dans un plat ou des coupes et laisser reposer au moins 2 heures au frais avant de consommer.



Ortie Culture, Création par l'association Callune d'un groupe de jardinage à Rohan .

Plusieurs initiatives anciennes et récentes traduisent ou suscitent l'intérêt d'un nombre croissant de personnes sur le thème de la nature, des plantes et du jardinage (Bourse aux plantes de Gueltas, fête de l'environnement à Rohan, actions des centres multimédias de Rohan, Crédin et Régigny avec « La Nature au rendez vous », les expositions, conférences, animations lecture, sorties botaniques, etc)

Le groupe jardinage de l'association Callune à Pontivy compte ainsi un nombre important de participants originaires de Rohan et des communes environnantes .

D'où l'idée d'essaimer et de créer autour de Rohan un groupe local sur un fonctionnement similaire, en collaboration avec le groupe de Pontivy et dans le même cadre associatif.

Les participants se rencontrent environ une fois par mois, généralement dans le jardin de l'un ou l'autre, et partagent dans la plus grande convivialité plants, graines, connaissances, expériences, recettes, matériel et préparations culinaires

Nous nous intéressons à la connaissance des plantes en général et à leurs utilisations (culinaire, médicinale, environnementale..).

Nous nous intéressons à la vie du sol, aux insectes, aux habitants du potager.

Des sorties et activités sont proposées comme la visite de jardins remarquables, des randos botanique, la cuisine des plantes sauvages comestibles, les soins par des plantes ...

Des projections sont organisées (« Guerre et paix dans le potager », documentaires sur des méthodes de jardinage sans travail du sol.); des conférences informent sur des techniques alternatives et innovantes (Purins, BRF, culture sur butte...mais aussi alimentation et santé). Callune s'est aussi dotée d'une bibliothèque à la disposition des adhérents .

Nous nous associons avec enthousiasme aux manifestations dans l'esprit desquelles nous nous retrouvons (stand à la foire Biozone à Mûr) et souhaitons bien sûr apporter notre participation aux initiatives locales .

Aucune connaissance préalable n'est nécessaire, aucune condition de surface de jardin.. La diversité des profils est une des caractéristiques de ce groupe qui se rassemble cependant autour de la recherche de pratiques respectueuses de l'environnement .

L'adhésion à l'association Callune est de 10 euros/an.

Les personnes intéressées par le groupe Ortie Culture (Rohan) peuvent s'informer et s'inscrire dès maintenant auprès de Joëlle au 02 97 51 52 06, ou par courriel auprès de Michel : coude.mi@orange.fr . Inscriptions limitées à 25 participants.

Le groupe Ortie Culture se réunira un samedi après midi par mois (Première réunion le samedi 17 sept 2011 pour mettre en commun les attentes et élaborer un calendrier).

(Les personnes désireuses de participer au **groupe jardin de Pontivy** ou se renseigner sur les activités de l'association Callune peuvent contacter la Bio Coop de Pontivy).

Suivi du Bar l'Eurkel : Information du conseil municipal suite à une question diverse du 4 mai 2011

L'incendie de l'Eurkel date de juillet 2003. La procédure de Péril imminent n'a pas été validé par l'expert judiciaire. Les démarches de Groupama au titre de la protection juridique auprès de M Rousseau et de son avocate sont restées vaines.

29/11/07 arrêté du jugement M Rousseau/Société ERDF

18/09/08 Une mise en demeure est adressée à M Rousseau pour le nettoyage des lieux avec une copie à la sous-préfecture

04/12/08 La commune met en place un arrêté sur les dépôts sauvages sur son territoire. (légalisation des amendes)

05/02/09 Le conseil accepte après demande du maire de facturer 1642,69 € TTC suite à la location des barrières pour sécuriser le site après l'incendie de 2003. Le titre est émis le 27 juin 2009.

23/05/09 La commune établit un procès verbal d'état d'abandon manifeste pour inciter M Rousseau et M Coquard à entreprendre des travaux sur leurs biens sous peine d'expropriation. La procédure impose d'accorder un délai de 6 mois aux propriétaires pour effectuer les travaux. L'avis est édité dans les journaux du 4 et 6 juillet 2009. Le recommandé du 28 mai n'est pas retiré par M Rousseau.

26/05/09 Une lettre est adressée à France Domaines 56 pour estimer la valeur des biens.

25/06/09 Une rencontre est organisée avec M Bleunven président et M Guth directeur de Bretagne-Sud-Habitat pour échaffauder les projets de réutilisation du site de la rue du Puits.(rencontres avec d'autres organismes : US Menhir 21 septembre et Pact Arim 25 juin)

02/07/09 M Coquard souhaite vendre la maison rue Saint Eloi de M coquard. Le conseil débute sa réflexion sur l'utilisation de cet espace.

07/08/09 Nous recevons l'avis des domaines en mairie indiquant la valeur estimée des biens.

03/09/09 Le conseil est informé des suites de l'intervention de France Domaines 56 1 rue Saint Eloi 5 000 € // 3 rue du Puits 20 000 €

03/12/09 Le procès verbal d'état d'abandon manifeste est reporté suite à la volonté des propriétaires de vendre leurs biens à la commune. Après avoir rencontré M Rousseau, il demande une valeur de 30 à 35000 €, M Coquard demande 5 000 €. Le conseil demande au maire une négociation sur le prix(délibération 92/2009).

16/01/10 Maitre Korteby dépose un certificat d'urbanisme pour la vente du bien de M Rousseau.

11/02/10 Un accord avec M Rousseau se fait sur la base de 30 000 € avec une éventuelle prise en charge des gravats. L'achat du garage est différencié pour ne pas compliquer l'acquisition avec une limitation dans le temps pour clarifier les responsabilités de chacun. L'absence de réaction de M Rousseau rend caduque cette disposition. Le conseil accepte l'achat des parcelles C793, C505, C595 et C596 d'une superficie de 687 m2 (délibération 05/2010).

23/03/10 Maitre Korteby nous informe d'inscription aux hypothèque judiciaire et doit donc contacter l'ensemble des créanciers pour faire une demande de levée. Cette négociation l'oblige à lister les débiteurs et à rechercher des accords transactionnels. Le bien est en copropriété EURL Eurkel au rez de chaussée et M Rousseau à l'étage.

14/06/10 Le maire rencontre deux créanciers et l'huissier domicile de l'hypothèque pour accélérer la procédure de liquidation. La démarche ne donne pas de résultat concret.

01/07/10 Le conseil délibère pour la création de logements sociaux sur l'emprise de la rue du Puits (délibération 55/2010).

24/09/10 Une lettre de la commune est adressée à M Rousseau pour le rencontrer et avoir son avis sur la procédure d'état d'abandon manifeste, en vain.

15/10/10 La commune est informée par M Bodelet (mandataire judiciaire) de la mise en place de la procédure de liquidation judiciaire de l'EURL Eurkel

20/11/10 La commune travaille sur l'avant projet de Bretagne-Sud-Habitat pour la création de logements BBC pour les personnes âgées. Il est nécessaire de rencontrer le club de l'âge d'or pour exposer ce projet finalement une information sera effectuée lors des vœux 2011.

02/12/10 Une demande d'avance pour engager la liquidation judiciaire et lever la créance hypothécaire est finalement abandonnée par la famille de M Rousseau (projet de délibération 100-2010). Le conseil confie l'étude et la construction du projet de logements à Bretagne-Sud-Habitat.

04/02/11 Le tribunal de commerce prononce la mise en liquidation judiciaire de l'EURL l'Eurkel. M Bodelet est nommé administrateur judiciaire par le tribunal.

08/03/11 Nous informons le mandataire judiciaire de notre titre de recette du 27 juin 2009 pour les frais de barrières pour préserver nos intérêts.

22/04/11 La commune confirme sa volonté d'acquérir les terrains de l'EURL Eurkel au mandataire judiciaire. L'accord du juge devrait être prononcé dans les deux mois après la clôture de l'instruction.

06/06/11 Un contact téléphonique avec le secrétariat du mandataire judiciaire nous informe d'une demande d'estimation du bien adressée à Maitre Chapel le 25 mai malgré notre démarche avec France Domaine 56.

Maitre Chapel est relancé pour communiquer son estimation.



ASSOCIATION TRAVAIL EMPLOI SOLIDARITÉ (A.T.E.S.)

Vous êtes : Particulier – Entreprise – Collectivité – Association – Artisan – Commerçant - ...

A.T.E.S. met à votre disposition des personnes en recherche d'emploi : plus de souci administratif, A.T.E.S. s'en charge.

Nos activités :

- Ménage
- Repassage
- Couture
- Garde d'enfants de + 3 ans
- Entretien des espaces verts
- Petite manutention/ petit bricolage
- Peinture / tapisserie

Particuliers :

vous pouvez bénéficier d'une réduction d'impôt de 50 % du montant de la prestation (*pour les emplois familiaux*)

Chèques Emploi Service Universels acceptés

Un service simple et rapide. Pour 1 heure, 1 journée ou plus, selon vos besoins

Renseignements :

15 rue Jullien - 56300 PONTIVY
Permanences du lundi au vendredi

☎ **02.97.25.15.15**

atespontivy@orange.fr

Information sur la déviation de la RD 767 en raison de travaux de voirie

La route départementale 767 entre « Kérivy » et « Kernivinen » commune de Noyal Pontivy nécessite un renforcement en enrobés (reprofilage et tapis) - Cette opération fait l'objet d'un marché subséquent.

La date de début de chantier est fixée au 27 juin 2011 au plus tôt

La durée prévisionnelle de réalisation de la totalité de l'opération est de 1 semaine pour un coût global de 485000 euros

Les travaux sont décomposés en 4 phases :

- Reprofilage et purges préalable,
- Tapis d'enrobés,
- Calage des accotements
- Et signalisation horizontale

La RD 767 sera déviée jours et nuits :

Sens Locminé – Pontivy : par la RD 17 via « Naizin » et la RD 764 pour les PL la RD203 via « Naizin - la RD 17 et la RD 764 pour les VL

Sens Pontivy – Locminé : part la RD 764 –RD17

Assainissement collectif de la commune de Kerfourn.

La longueur du réseau est de 5215 ml après l'intégration du lotissement Koarheg et de 188 branchements contre 178 en 2008 et 177 en 2007 soit une progression de 5,62 %.

Le volume facturé est de 118 05 m³ et de 11 579 m³ en 2008 et 11 715 m³ en 2007. en 2009.

744 ml de curage ont été effectués par le fermier sur les rues du Parc Yen, des Ajoncs, du Four, place de l'Eglise

Les points d'amélioration reste la mise en place de la télésurveillance du poste de relevage, la pose d'un dégrilleur automatique et la remise en état de la clôture à une hauteur de 2 M autour de la lagune. Ce dernier point sera à étudier très rapidement puisqu'elle engage notre responsabilité.

Le bilan de la station est bon mais n'est basé que sur un seul contrôle annuel.

Un curage des boues est prévu cet été. La convention a été signée le 21 juin 2010.

Le coût de l'assainissement pour une consommation de 120 m³ est de 1,48 € le m³ en 2009, 1,4 en 2008 et 1,34 en 2007.

Le compte d'affermage nous donne un montant de surtaxe de 8929 € en 2009 et une récupération de tva de 2707,98 €.

Assainissement non collectif (SPANC) de Pontivy Communauté

Le service public d'assainissement non collectif est actif depuis le 1 janvier 2006 et concerne environ 179 logements sur la communes.

Les indicateurs à présenter dans le rapport sont les suivants :

D 301.0 évaluation du nombre de logements desservis par le service public d'assainissement non collectif = 7750

D 302.0 indice de mise en oeuvre de l'assainissement non collectif = 100/140

D301.3 taux de conformité des dispositifs d'assainissement non collectif = 14 %

La montée en régime du service est effectif avec 1601 contrôles effectués en 2010 contre 1246 en 2009 et 784 en 2008. 1494 contrôles ont été facturés en 2010 contre 109 en 2009.

Le rapport complet est disponible en mairie.

Pour la commune 12 contrôles de conception et 14 contrôles de réalisation ont été effectués en 2010. Ces chiffres étaient de 10 contrôles de conception et 11 de réalisation en 2009.

Nous constatons un total de 152 contrôles sur les 179 installations en 2010 incluant les 94 installations de 2009.

Service public d'eau potable du SIAEP de Noyal-Cléguerec

Le volume d'eau utilisé est de 2 483 764 m³ +4,54 % dont 88 851 m³ importés. Le nombre d'abonnés est de 7 493 soit +0,94 %. Le nombre d'abonnés à Kerfourn de 376 abonnés en 2009 est de 381 en 2010.

La redevance de pollution domestique augmente sur la commune de 0,18 à 0,248 du m³ au 1 janvier 2011.

Le prix de l'eau sur la base de 120 m³ sur la commune est de 280,55 € au 1 janvier 2009, de 286,54 € au 1 janvier 2010 et de 295,15 € le 1 janvier 2011 soit une augmentation de 3 % lié comme les années précédentes à l'augmentation de la redevance pollution reversée à l'agence de l'eau.

Les recettes de la collectivité sont de 1 118 760,32 € (+0,14 %) et de 1 332 029,16 € pour l'exploitant(+5,38%).

les indicateurs de performance du service sont les suivants :

82 contrôles bactériologiques et 112 physico-chimique sont conformes à 100 %.

L'indice d'avancement de la protection de la ressource est 62 % comme en 2009 du fait de l'absence de préservation sur le secteur du Valvert où le prélèvement doit cesser.

L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale du réseau est de 70 sur 100. C'est une bonne performance.

l'indice linéaire de perte du réseau est de 0,5 m³/km/j sans changement sur 2010. Ce taux est très bon. Le volume perdu est de 123 332 m³ sur une production de 1 159 362 m³.

La commune n'a pas effectué de travaux sur le réseau cette année.

Rapport annuel d'activités du service déchets

Cette prise de compétence date du 1 janvier 2005 et dessert 47643 personnes (population DGF 2010).

Les 2600 points de regroupement ont engendré un tonnage collecté en diminution de 3,8 % à 10 065 tonnes (-393 T) soit 211,2 kg par habitant.

Trois exutoires sont possibles avec 27390 tonnes à l'usine d'incinération de Pontivy, 3023 tonnes à Carhaix et 3854 tonnes à Gueltas avec un traitement mécano-biologique. L'usine a permis de produire 14400 Mwh en 2010.

Les tonnages collectés dans les 7 déchèteries sont de 9 293 tonnes en baisse de 7,3% 195,1 kg par habitant. La baisse significative des collectes de la ferraille (-37,6%) et des déchets verts (-19,8%) expliquent cette baisse somme toute satisfaisante.

Le tonnage de la collecte sélective est aussi en baisse de 2,5 % à 3677 tonnes soit 77,2 kg par habitant. L'évolution globale reste peu marquée malgré une augmentation de la collecte des emballages ménagers de 10,2 %.

l'année 2010 laisse apparaître la plus forte baisse des 3 dernières années -5% soit 1215 tonnes. Ce bon résultat s'explique par une réduction des déchets verts dans les déchèteries et une réduction des ordures ménagères certainement liée à la distribution des composteurs de décembre 2009. Par contre la performance globale de la collecte sélective reste moyenne depuis fin 2006. L'extension de l'expérimentation de la collecte sélective de notre commune sur le territoire intercommunal devrait améliorer la situation.

Le coût de fonctionnement de la gestion des OMR est de 2 135 820 € en baisse de 4,3%, celui de la collecte sélective est de 459 211 € en hausse de 18,6% et enfin la gestion des déchèteries se situe à 850 604 € en baisse de 0,1% pour un total de 3 445 635 € en baisse de 0,6 %

Le coût à la tonne est 212,2 € la tonne pour les OMR, de 124,9 € pour la collecte sélective et de 91,5 € la tonne en déchèterie.

La recette est de 3 185 514 € en hausse de 8,4% dont 2 699 192 € pour les usagers, 44 852 € pour les déchèteries, 441 470 € pour la collecte sélective.

Le bilan financier 2010 laisse apparaître un déficit de 260 121 € en régression de 45 %. Ce déficit est comblé par le budget principal.

De nombreuses actions sont prévues en 2011 pour réduire le déficit, augmenter le recyclage, favoriser la prévention des déchets et améliorer le service à la population.

Ecole Notre Dame

Une fin d'année bien remplie !

La Kermesse de l'école.

Dimanche 5 juin s'est déroulée la kermesse de l'école Notre Dame. Au programme :

- Le matin : défilé costumé des enfants dans le bourg entrecoupé de chants et de danses.
- La fanfare de Rohan, accompagnée de majorettes, s'est jointe au défilé et a animé la journée.
- Le midi, un repas était proposé, suivi de jeux tels que le casse-boîtes, la pêche à la ligne, la boule pendante, le bowling, le tir au but...

Nous avons tous bien profité de cette journée!

La sortie scolaire a eu lieu le vendredi 17 juin. Les enfants de maternelle sont allés au « P'tit Délire » à Ploemel. Ils ont pu profiter de structures gonflables et d'une aire de jeux couverte. Les élèves de cycle 2 et de cycle 3 ont visité l'aquarium et la serre aux papillons de Vannes. Nous avons les yeux remplis de belles images.



Afin d'initier les enfants aux dangers de la route, L'Association d'Education Routière du Pays de Pontivy (AERPP) est intervenue dans les différentes classes de l'école. Les élèves ont appris à repérer les dangers de la route et ils ont découvert l'ensemble de la signalisation routière. Les élèves de cycle 2 et cycle 3 auront l'occasion de mettre en pratique les conseils en se rendant sur la piste de l'association.

Les enfants de l'Ecole Notre-Dame

Le Comité départemental de La JPA (La Jeunesse au Plein Air) du Morbihan reconduit l'opération « 1er Départ en vacances » dont l'objectif affiché est d'aider environ 50 enfants et jeunes à partir pour la première fois en vacances.

Avec le soutien financier de la Caisse d'Allocations Familiales, de la MSA, de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale du Morbihan, et en partenariat avec Solidarité Laïque, les associations constitutives de La JPA, le Comité départemental de La JPA reconduit l'opération « 1er départ en vacances ». L'objectif de ce projet sur le département, est d'aider au premier départ pour une cinquantaine d'enfants par l'octroi d'aides significatives et incitatives pour les familles exclues des Centres de vacances collectifs.

Une mobilisation des acteurs, en particulier autour des établissements publics d'éducation, des structures sociales et associatives sur les territoires ruraux et urbains qui sont invités à informer les familles et à communiquer les dossiers, est mise en oeuvre. Elle est garante de la réussite de ce projet.

Partir en vacances doit être un droit pour tous, y compris pour les familles aux revenus modestes, telle est l'affirmation politique affichée et fédératrice de cette initiative locale.

Les dossiers de demandes de bourses à remplir par les familles, téléchargeables sur le site de La JPA (www.jpa.asso.fr), sont à adresser par les structures au Comité départemental de La JPA (46, avenue du 4 Août 1944 - 56000 Vannes). **Renseignements en Mairie.**

CONDITIONS D'ATTRIBUTION DES BOURSES :

POUR DES ENFANTS QUI NE SONT JAMAIS PARTIS EN SEJOURS VACANCES

FAMILLES D'ENFANTS MINEURS DOMICILIEES DANS LE MORBIHAN

SEJOURS EN ACCUEILS COLLECTIFS DE MINEURS DECLARES AUPRES DES SERVICES DE LA DIRECTION DEPARTEMENTALE DE LA COHESION SOCIALE

LA DUREE : 4 NUITEES (MINIMUM)

Pour la 5ème année consécutive, le service Education au développement

durable de Pontivy Communauté lance l'édition 2011 de son programme été.

De nouvelles animations autour des thématiques du développement durable vous sont proposées du 12 juillet au 29 août sur l'ensemble du territoire de Pontivy Communauté.

Instructifs, ludiques, parfois surprenants, ces ateliers sauront séduire les petits comme les grands. Ambiance conviviale garantie !

Programme entièrement gratuit. Public familial. Animations soumises à réservation.

Infos et réservations : Office de Tourisme de Pontivy Communauté Tél : 02 97 25 04 10 <http://www.pontivy-communaute.fr/culture/eedd3.php>

Mardi 9 août à Kerfourn de 14h à 16h

« Des déchets pour tout faire ! »

Toutes les réponses à vos questions sur les déchets, le tri et le recyclage. Atelier de récupération et de bricolage pour donner une deuxième vie à nos déchets, réutiliser nos emballages et éviter la poubelle.

Animation pour toute la famille. Nombre de places limité à 40 personnes.

Matériel à apporter : emballages alimentaires (bouteille de lait, bouteille d'eau, brique alimentaire...).

Intervenant : Service Ordures Ménagères de Pontivy Communauté

Rendez-vous à la salle communale.

